

53 RUE DU CHEMIN VERT
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - 01 46 10 21 21



JUIN/JUILLET 14
Mensuel

Surface approx. (cm²) : 917
N° de page : 41-42





ASSURANCE SANTÉ : ÉVITEZ LES PIÈGES CLASSIQUES



Les soins de santé coûtent cher et ne sont pas toujours correctement remboursés par la Sécurité sociale. Pour être bien couvert, il est souvent nécessaire de souscrire à une mutuelle ou à une assurance santé. Mais avant de signer, mieux vaut être vigilant ! *Stop arnaques* vous aide à vous y retrouver.

PAR AUDREY PELÉ

Les complémentaires santé ne manquent pas et elles proposent toutes des offres alléchantes. Pourtant, derrière ces propositions peuvent se cacher des escroqueries. Pour éviter toute déconvenue, il est conseillé d'être très attentif et de bien lire entre les lignes de son contrat.

UNE ASSURANCE SANTÉ RÉVISÉE

Vous avez souscrit une assurance santé il y a quelques années et depuis vos besoins ont évolué ? Votre complémentaire n'est peut-être plus en adéquation avec la couverture recherchée. Faire un point sur votre contrat tous les 2 ans est conseillé afin d'évaluer les prestations réellement indispensables à votre quotidien. À cette occasion, vous pouvez faire évoluer vos garanties santé. N'hésitez pas non plus à faire de nouveau un tour du marché des contrats d'assurance ou complémentaires santé afin de choisir l'offre la plus adéquate.

Attention à la publicité mensongère

Les publicités des contrats d'assurances santé vantent toutes leurs mérites. Remboursements pléthoriques et rapides, tarifs défiant toute concurrence et services inclus vous sont proposés. Mais ne vous laissez pas abuser ! Il faut savoir que seules les clauses du contrat ont une valeur juridique. Il convient donc de bien vérifier que l'offre décrite dans une publicité est parfaitement conforme aux dispositions écrites dans le contrat.
Dans ce sens, il est nécessaire de relever les exclusions de garanties. Elles sont notifiées dans le contrat d'assurance et ne sont pas prises en charge par l'assureur. Certains soins peuvent, par exemple, ne pas être remboursés quand ils sont pratiqués dans certains établissements, comme les cures thermales. De même, la chirurgie esthétique peut ne pas être remboursée. Attention donc à bien lire le chapitre concernant les exclusions ou limitations de garanties.

Soyez vigilant à propos des délais de carence

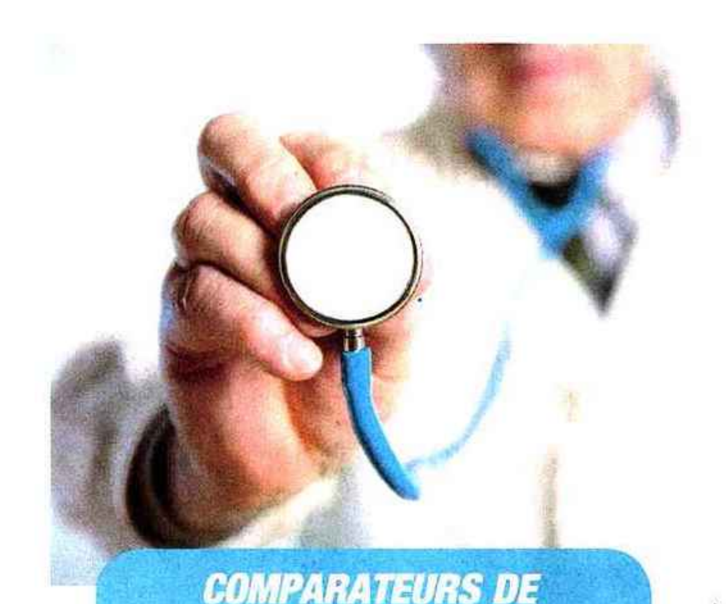
Un grand nombre de contrats de mutuelles ou complémentaires santé comprennent des délais de carence. Ce sont des périodes pendant lesquelles certains soins ne sont pas pris en charge et cela signifie donc que vous n'êtes pas couvert à ce moment-là. Cette pratique est encore assez



53 RUE DU CHEMIN VERT
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - 01 46 10 21 21

JUIN/JUILLET 14
Mensuel

Surface approx. (cm²) : 917
N° de page : 41-42



COMPARATEURS DE MUTUELLES : MODE D'EMPLOI

Les comparateurs de mutuelles ou complémentaires santé sur Internet permettent de faire des simulations des différents contrats existants sur le marché et ainsi de comparer les offres. Afin de cibler vos besoins, le comparateur va vous poser quelques questions auxquelles il vous faut répondre précisément (sexe, âge, ville de résidence, profession, régime social, nombre de personnes à assurer, soins médicaux recherchés...). Selon vos critères, le comparateur va ensuite vous proposer des offres à des prix variables. Ne gardez pas en tête uniquement le coût pour vous décider sans avoir vérifié que les garanties sont associées au tarif. À vous de faire le tri, généralement en fonction des résultats obtenus (dépassements d'honoraires, pourcentage de prise en charge d'une prestation, délai de carence...). Vous pouvez ensuite accéder à une fiche «technique» complète du contrat qui correspond à ce que vous cherchez.
Sachez toutefois que si les comparateurs vous questionnent et vous demandent des informations personnelles (téléphone, adresse, e-mail...), c'est en réalité pour revendre vos données à d'autres sociétés. Après avoir répondu à un tel questionnaire, il se pourrait bien que vous receviez des publicités dans votre boîte aux lettres ou e-mail !
Aujourd'hui, les comparateurs en ligne sont nombreux. Le Lynx, Comparateur Mutuelle Santé, Assurland, Mutuelle Devis pour ne citer qu'eux, ils fleurissent sur la Toile. Certains s'occupent uniquement de la mise en relation avec un assureur, d'autres vendent eux-mêmes tous types de contrats d'assurance. D'autres se sont spécialisés uniquement sur les mutuelles santé comme Le Comparatif mutuelle ou Santiane. Et les meilleurs comparateurs ont une assistance téléphonique. Au téléphone, une personne compétente peut répondre à vos interrogations et lever le doute sur les clauses du contrat que vous n'avez pas comprises. N'hésitez donc pas à passer un coup de fil en cas de doute !

répandue et les délais peuvent s'étaler jusqu'à 6 ou 8 mois.
On trouve couramment des délais de carence pour des remboursements en optique ou pour des prothèses dentaires mais ils ne sont pas limités à ces domaines. Attention à ces délais si vous avez programmé une opération chirurgicale, par exemple. À vous de bien cibler la complémentaire santé en fonction de vos besoins ou d'opter pour celles qui offrent des remboursements immédiats et sans délais de carence.

Choisissez les bonnes garanties

La Sécurité sociale rembourse mal les soins dentaires et les frais d'optique. Il peut donc être judicieux de choisir une complémentaire santé qui offre de bonnes garanties pour ce type de prestations. De manière générale, il est inutile d'être couvert pour des risques qui ne correspondent pas à ses besoins. Rien ne sert de souscrire à une couverture optique si l'on n'a pas de problème de vue. À l'inverse, si vous avez des enfants en bas âge, choisir une mutuelle qui couvre les frais de pédiatrie s'avère recommandé.
En outre, étudiez bien le niveau de remboursement pratiqué par les complémentaires santé. Quand une mutuelle propose de vous rembourser à hauteur de 200% du tarif de la Sécurité sociale, par exemple, cela ne signifie pas que vous êtes indemnisé 2 fois le montant de la consultation. Cela signifie que la complémentaire rembourse jusqu'à 200% du tarif de base de la Sécurité sociale, ce qui peut parfois correspondre à de très petites sommes.

Privilégiez la clarté

De manière générale, choisissez un contrat qui est lisible et fuyez les documents alambiqués, voire confus. Pour plus de clarté et une meilleure compréhension, privilégiez les contrats dont les garanties sont exprimées en euros ou en pourcentage des frais réels. En prenant rendez-vous avec un conseiller ou par téléphone, il est de bon ton que l'on vous explicite tous les points de contrat que vous n'avez pas compris.
Pour faire votre choix, il est également possible d'avoir recours à un comparateur de mutuelles ou complémentaires santé sur Internet. Une bonne façon de mettre en concurrence les organismes et de voir distinctement les options proposées pour se décider en toute connaissance de cause.